



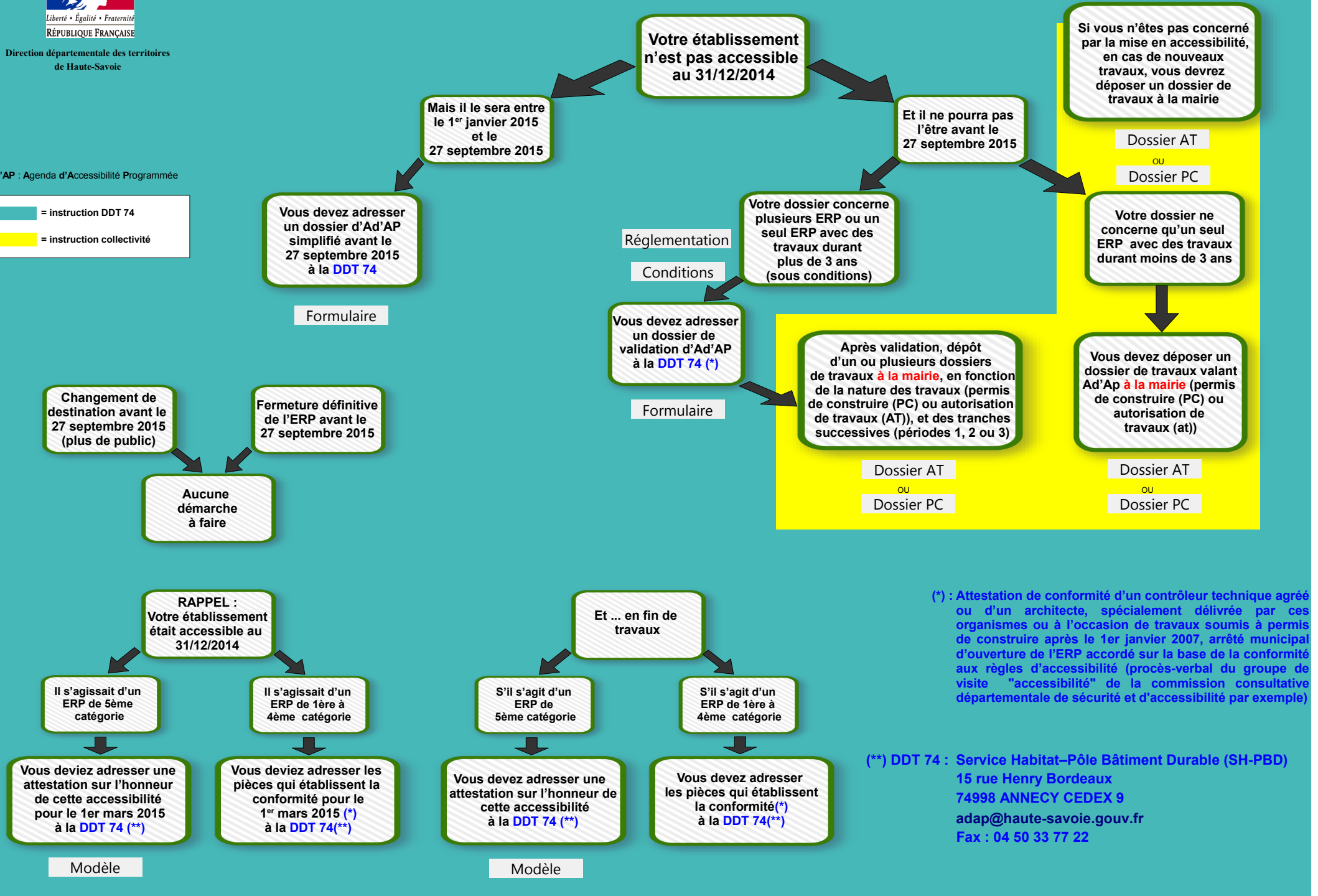
Direction départementale des territoires
de Haute-Savoie

Circuit des dossiers de demandes d'autorisation de travaux des ERP/IOP pour leur mise en accessibilité à partir de janvier 2015

Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

 = instruction DDT 74

 = instruction collectivité



(*) : Attestation de conformité d'un contrôleur technique agréé ou d'un architecte, spécialement délivrée par ces organismes ou à l'occasion de travaux soumis à permis de construire après le 1er janvier 2007, arrêté municipal d'ouverture de l'ERP accordé sur la base de la conformité aux règles d'accessibilité (procès-verbal du groupe de visite "accessibilité" de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité par exemple)

(**) DDT 74 : Service Habitat-Pôle Bâtiment Durable (SH-PBD)
15 rue Henry Bordeaux
74998 ANCECY CEDEX 9
adap@haute-savoie.gouv.fr
Fax : 04 50 33 77 22